

Suivi des vérifications de l'optimisation des ressources de 2008

Nous avons l'habitude de formuler des recommandations précises dans nos rapports de vérification de l'optimisation des ressources (VOR) et de demander aux ministères et aux organismes de la Couronne et du secteur parapublic de répondre par écrit à chaque recommandation, pour inclusion dans le Chapitre 3 de notre Rapport annuel. Deux ans après la publication de nos recommandations et des réponses des ministères et organismes, nous vérifions les mesures que la direction a prises par suite des recommandations.

Le Chapitre 4 décrit brièvement les VOR qui étaient présentées dans le Chapitre 3 de notre *Rapport annuel 2008* et précise l'état des interventions motivées par nos recommandations, telles que déclarées par la direction.

Le Comité permanent des comptes publics a tenu des audiences et publié des rapports sur plusieurs de ces VOR. Les rapports du Comité appuient généralement nos recommandations antérieures et contiennent des recommandations additionnelles portant sur d'autres points soulevés durant les audiences, qui obligent souvent l'entité vérifiée à faire d'autres mises à jour sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de nos recommandations.

Ces rapports complémentaires nous aident à vérifier si des mesures ont été prises et si des progrès ont été réalisés dans le règlement des problèmes soulevés. Le Chapitre 6 décrit les activités du Comité plus en détail.

Nous sommes heureux de signaler que, selon le personnel de direction, des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de plus de 90 % des recommandations formulées en 2008, ces progrès étant substantiels dans près de la moitié des cas. Nous avons constaté des progrès semblables au cours des deux dernières années.

Notre suivi consiste surtout à demander des renseignements au personnel de direction, à discuter avec lui et à examiner des documents justificatifs choisis. Dans un petit nombre de cas, des vérificateurs internes de l'organisme nous ont aidés dans notre travail. Comme il ne s'agit pas d'une vérification, nous ne pouvons pas affirmer avec un degré élevé de certitude que les mesures correctives décrites ont été mises en œuvre avec efficacité. Les mesures correctives prises ou prévues seront examinées et exposées plus en détail dans de futures vérifications et pourraient influencer le moment choisi pour effectuer celles-ci.